

Réf: Dossier N° 113776

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENT KROKO ET FRERES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA,  
Lot 40, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT KROKO ET FRERES »

Objet : TRANSPORT,

ÉLEVAGE

,

ACHAT ET VENTE DE VOITURE ,

BT  
P

AGRO-ALIMENTAIRE

FOURNITURE ÉQUIPEMENT

COMMERCE DE PRODUIT PHYTOSANITAIRE

VENTE D'HYDROCARBURES ET DÉRIVÉS

DIVER  
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, Lot 40, Ilot 05

Dirigeant(s) : Mme KOUADIO KOUASSI JEAN-MOREL (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03215 du 09/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25190/GTCA/RC/2022 du 09/06/2022

